

# Jonzac

## Portes ouvertes sur des talents et des savoir-faire

**CAMPUS DES MÉTIERS** Les portes ouvertes aujourd'hui sont l'occasion de découvrir les filières de très beaux métiers

Aujourd'hui samedi, le Campus des métiers de Saint-Germain-de-Lusignan ouvre ses portes en grand au public. Le directeur et les enseignants ainsi que des élèves, vont présenter les différentes filières proposées par cet établissement de formation par alternance, de la Chambre de métiers de Charente-Maritime. Pour mémoire, il accueille des apprentis mais également des adultes en formation continue dans les métiers suivants : boulanger, pâtissier, charcutier traiteur, cuisinier, serveur, agent polyvalent de restauration, boucher, traiteur organisateur de réception, coiffeur, mécanicien automobile, mécanicien agricole, mécanicien en matériels espaces verts et parcs et jardins, maçon (formation pour adultes).

Cette journée est l'occasion de tout savoir pour préparer l'avenir dans des filières porteuses d'emploi, qu'il s'agisse de CAP, de brevet professionnel, de mention complémentaire, de bac pro, de brevet de maîtrise... Il faut aussi se rappeler qu'aujourd'hui, on peut entrer en apprentissage jusqu'à 30 ans (davantage en situation de handicap).

### Une formation rare

L'excellence est enseignée ici. Notez que dans les cuisines, deux des formateurs sont Meilleur ouvrier de France (David Brez et Mathias Heritier). On les retrouve d'ailleurs dans la formation au brevet de maîtrise traiteur organisateur de réception. Pour mémoire, avec Montpellier et Paris, le campus de Saint-Germain-de-Lusignan fait partie des trois seuls centres de formation d'apprentis en France à la dispenser.

Elle est ouverte aux titulaires du brevet professionnel charcuterie



Claude Martial, Dominique Laborde, Thérèse Montois, Alain Philippe, Jean-Louis Mierger et Francis Lott, au moment de la signature de la charte entre Légion d'honneur et campus. (MONTAIS)

traiteur mais aussi à tous ceux issus de baccalauréats professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

**L'apprentissage une voie de l'excellence qui peut conduire à des études supérieures**

C'est une formation rare, repérée dès 2015 par le comité Saintes-Jonzac de la Société des membres de la Légion d'honneur de Charente-Maritime (SMLH 17).

Et sans interruption depuis, elle signe avec le campus une convention de partenariat visant à mettre en valeur la filière de l'apprentissage.

### Des qualités et des valeurs

Et c'est ainsi qu'un Prix d'excellence de la Légion d'honneur a été créé visant également à récompenser un ou plusieurs apprentis particulièrement méritants. Et rappelant que « l'apprentissage n'est pas une filière par défaut mais bien une voie de l'excellence qui peut con-

duire à des études supérieures ».

Ce partenariat vient d'être renouvelé pour la quatrième fois et la charte signée entre les différentes parties prenantes : pour la SMLH, Francis Lott, président de la section départementale et Alain Philippe, président du Comité Saintes-Jonzac, Jean-Louis Mierger vice-président de la Chambre de métiers et Dominique Laborde directeur du campus. Cet engagement concerne les jeunes de la filière traiteur organisateur de réception et ceux en formation brevet de maîtrise coiffeur.

Comme lors des précédents partenariats, les critères retenus pour la désignation des candidats porteront sur les qualités professionnelles, le projet professionnel, la qualité du travail fourni, la motivation, l'assiduité mais aussi sur des qualités humaines : éthique, respect des autres, comportement citoyen, engagement dans la vie associative, les handicaps éventuels, la situation sociale, tous comportements conformes aux valeurs de la Légion

d'honneur qu'elle veut valoriser et véhiculer auprès des jeunes.

Le prochain jury appelé à délibérer sera présidé par Thérèse Montois (SMLH) (1). À l'issue de la délibération du jury qui étudiera cinq dossiers, le candidat retenu recevra un bon d'achat de 500 euros offert par la SMLH, un accompagnement financier de 250 euros de la Chambre de métiers et de l'artisanat, du matériel et des ouvrages techniques en rapport avec la profession exercée.

**Daniel Salmon et Marie-Laure Gobin**

(1) De 9 heures à 17 heures, Campus de Saint-Germain-de-Lusignan, Téléphone 0546487070.

(2) Il sera composé d'un précédent lauréat du Prix d'Excellence, de Stéphanie Leclerc pour les métiers de bouche, Philippe Chaumette pour la filière coiffeur, Claude Martial, maire de Saint-Germain, Dominique Laborde directeur du campus, Willyam de Kobor et Alain Philippe, membres du comité Saintes-Jonzac de la SMLH.